

**Composition d'ARABE, version et expression écrite, Filières MP et PC
(XEULC)**

Rapport de M. Ayadi CHABIR, correcteur.

Version :

Note la plus élevée : 17/20

Note la plus basse : 11/20

Moyenne générale : 13/20

Le texte proposé cette année était extrait d'un roman de Mohammed EL-BISATIE, Layâlin ukhrâ (D'autres nuits), Beyrouth, Dar al-Adâb, 2000. Le vocabulaire qui y est attesté ne nécessitait pas la connaissance d'un lexique particulier ni d'un vocabulaire technique.

Le texte a été généralement bien compris, mais il faut, cette année encore, souligner les principales déficiences et lacunes qui trahissent, dans de nombreuses copies, une assez médiocre connaissance du français, travers qui, évidemment, nuit à la qualité du travail rendu :

- orthographe approximative,
- maîtrise très insuffisante des règles de la concordance des temps,
- style défectueux.

On rappelle que si le correcteur peut aisément excuser la méconnaissance de tel terme ou de telle expression, il ne peut que sévèrement sanctionner une copie rédigée dans un français approximatif. L'attention des candidats est donc, une nouvelle fois, attirée sur la nécessité qui leur est faite de combler leurs lacunes en langue française.

On rappellera également que les omissions, portent un préjudice considérable à la qualité du travail remis et que le titre et les références du texte, trop souvent oubliés, doivent être traduits. Enfin, on rappelle que les candidats doivent faire de leur copie un texte soigné à tous les niveaux, y compris celui de la ponctuation et des majuscules.

Expression écrite :

Note la plus élevée : 17/20

Note la plus basse : 11/20

Moyenne générale : 14/20

D'une manière générale, les candidats ont fait preuve d'une bonne maîtrise de la langue (bon niveau de l'expression, vocabulaire riche et varié). Dans l'ensemble, l'exercice a donné lieu à des bonnes notes ; les candidats n'ayant pas eu de grandes difficultés à exprimer correctement et de façon cohérente leurs idées. A quelques exceptions près, le niveau de l'expression, la richesse du vocabulaire et la qualité de la langue sont très satisfaisants, parfois remarquables.

On rappelle, cependant, que ce critère linguistique n'est pas le seul pris en compte par le correcteur et ne saurait masquer certains travers, déjà soulignés dans les rapports précédent. On rappelle que dans cet exercice, c'est moins la qualité de la langue qui est en cause que l'organisation des arguments, la structure générale de la réflexion, la faculté de porter un regard critique sur la question et d'intégrer celle-ci dans une problématique d'ensemble.

On rappelle qu'un bon devoir passe par :

- la bonne organisation des idées,
- l'argumentation solide,
- la pluralité des idées,
- la richesse des références culturelles et historiques,
- la correction et la qualité de la langue,
- la précision grammaticale.